

Date de révision : 2025/10/17 page: 1/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

2-ETHYLHEXANOL

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique Utilisation appropriée*: produit chimique

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**Formule brute: C(8)H(18)0 famille chimique: alcools

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Flam. Liq. 4 Liquides Inflammables Eye Irrit. 2A Irritation des yeux

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/10/17 page: 2/13 Version: 12.0 (30034817/SDS GEN CA/FR)

STOT SE 3 (Irritant pour le Toxicité Spécifique pour certains Organes

système respiratoire) Cibles (exposition unique)

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Acute Tox. 4 (Inhalation - Toxicité aiguë

brouillard)

Skin Irrit. 2 Irritation de la peau

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H227 Liquide combustible.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P261 Eviter de respirer le brouillard.
P280 Porter une protection pour les yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

Date de révision: 2025/10/17 page: 3/13 Version: 12.0 (30034817/SDS GEN CA/FR)

P312 P305 + P351 + P338	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone pour l'extinction

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de données applicables disponibles.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

2-éthylhexane-1-ol

Numéro CAS: 104-76-7

Teneur (W/W): $> 99.5 - \le 100.0\%$

Synonyme: 2-Ethylhexanol

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Secours médical immédiat.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Date de révision: 2025/10/17 page: 4/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, maux de tête, vertige, trouble de coordination, coma, troubles respiratoires

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

Liquide inflammable Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Date de révision: 2025/10/17 page: 5/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

La libération du produit peut causer incendie ou explosion. Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Utiliser des outils traités antistatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des agents oxydants. Séparer des acides et des bases.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

Conserver sous azote sec. Recouvrir d'azote lors de l'ouverture du récipient.

Date de révision: 2025/10/17 page: 6/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

2-éthylhexane-1-ol ACGIH, US: VME 5 ppm ;

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

Vêtements de protection imperméables

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Laver immédiatement les vêtements sales .

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide
Etat physique: liquide
Odeur: doux(ce)
Seuil olfactif: non déterminé

Couleur: limpide

Valeur du pH: neutre, de faible solubilité

Point de fusion: -89 °C

point de solidification: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 186 °C (Ligne directrice 103

(1,013 hPa) de l'OCDE)

(ASTM D97)

Intervalle d'ébullition: Pas de données disponibles. Point de sublimation: Pas de données applicables

disponibles.

Point d'éclair: 75 °C (coupelle fermée)
Inflammabilité: Liquide combustible. (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure 0.88 %(V)

d'explosivité: Données bibliographiques. La limite

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

Limite supérieure Non pertinent pour la classification

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Chaleur de combustion: 40.60 kJ/g

Date de révision: 2025/10/17 page: 7/13

Version: 12.0 (30034817/SDS GEN CA/FR)

Auto-inflammation: 280 °C (Directive

92/69/CEE, A.15)

Pression de vapeur: 0.93 hPa (Ligne directrice 104

(20°C) de l'OCDE)

Densité: 0.832 g/cm3 (ASTM D4052)

(20°C)

Densité relative: 0.832 (ASTM D4052)

(20°C)

Densité de vapeur 4.49 (calculé(e))

(20°C) relative:

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-(Ligne directrice 117

octanol/eau (log Pow): (25°C) de l'OCDE)

Température d'autonon auto-inflammable inflammation:

Décomposition Pas de données disponibles.

thermique:

Viscosité dynamique: 9.845 mPa.s

(20°C)

Pas de données applicables Viscosité, cinématique:

disponibles.

Solubilité dans l'eau: $0.9 \, g/l$

(20°C)

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles. Solubilité (qualitative): Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire: 130.23 g/mol

Vitesse d'évaporation: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules

La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous Distribution granulométrique:

forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Le chauffage peut dégager des vapeurs inflammables.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant (autre(s))

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de inflammables: formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Date de révision: 2025/10/17 page: 8/13 Version: 12.0 (30034817/SDS GEN CA/FR)

Eloigner de toute source d'inflammation.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Matières incompatibles

oxydants puissants agent d'oxydation, acides organiques, alcalis

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: Pas de données disponibles.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Faiblement toxique après ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. S'il est utilisé tel que prévu, ce produit ne devrait pas présenter de danger physique ou de risque pour la santé.

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle)

Valeur: 2,047 mg/kg (similaire à la Ligne directrice OCDE 401)

Inhalation

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 0,89 - <= 5,3 mg/l (similaire à la ligne directive OCDE 403)

durée d'exposition: 4 h Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 3,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entrainer une irritation des voies respiratoires

Date de révision: 2025/10/17 page: 9/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Irritation en cas de contact avec les yeux. Irritant par contact avec la peau

<u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

espèce: lapin Résultat: Irritant.

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante pour la peau de l'homme.

Test de maximalisation chez l'humain

espèce: humain

Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Peut endommager le foie et les reins.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Aucun effet mutagène n'a été constaté dans les différents tests sur microorganismes ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas été génotoxique dans une culture cellulaire de mammifère. La substance n'était pas génotoxique lors d'un test sur les mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Lors d'études à long terme sur les rats et les souris au cours desquelles la substance a été administrée par gavage, aucun effet cancérogène n'a été observé.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

<u>Tératogénicité</u>

Date de révision: 2025/10/17 page: 10/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques d'après les données d'études toxicologiques à long-terme (chronique). L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 17.1 mg/l, Leuciscus idus (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, Écoulement.)

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 39 mg/l, Daphnia magna (Directive 84/449/CEE, C.2, statique) Concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 21.0 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 88/302/CEE, partie C, p. 89)

Concentration nominale.

CE10 (72 h) 7.41 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Directive 88/302/CEE, partie C, p. 89)

Concentration nominale.

Effets chroniques sur poissons

autre(s) (30 j) 0.278 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

CE10 (21 j) 1.53 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Pas de données disponibles.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

Date de révision: 2025/10/17 page: 11/13

Version: 12.0 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

79 - 99.9 % DBO de la demande d'oxygène théorique (14 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, Inoculum conforme aux prescriptions du MITI (OCDE 301C))

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Pas de données disponibles.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse)

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement(AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Elimination des emballages:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien IATA/ICAO

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Air transport IATA/ICAO

Date de révision: 2025/10/17 page: 12/13 Version: 12.0 (30034817/SDS GEN CA/FR)

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Autres informations

La classification suivante s'applique en cas de dépassement de 119 gallons.

Transport terrestre USDOT: NA 1993 COMBUSTIBLE LIQUID, N.O.S. (2-ETHYLHEXAN-1-OL) PG

III.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 2 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Skin Irrit.

2 Irritation de la peau
Eye Irrit.

2A Irritation des yeux
Flam. Liq.

4 Liquides Inflammables

Acute Tox. 5 (par voie orale) Toxicité aiguë

STOT SE 3 (Irritant pour le Toxicité Spécifique pour certains Organes

système respiratoire) Cibles (exposition unique)

Acute Tox. 4 (Inhalation - Toxicité aiguë

brouillard)

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique - chronique

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/10/17

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/10/17 Version: 12.0

Date / Version précédente: 2025/01/22 Version précédente: 11.1

 Date de révision: 2025/10/17
 page: 13/13

 Version: 12.0
 (30034817/SDS_GEN_CA/FR)

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ